

15 avenue des Belges
Résidence La Rotonde – Bâtiment A
13100 AIX-EN-PROVENCE

Téléphone : 04 42 60 80 60
Courriel : etude.dutailly-raffali@notaires.fr

EXTRAIT D'ACTE

Conformément au décret n°2017-1802 du 28 décembre 2017

Je soussignée, **Maître Virginie DUTAILLY-RAFFALI**, notaire à AIX EN PROVENCE (13100), 15 avenue des Belges, Résidence "La Rotonde" - Bâtiment A,
Atteste avoir reçu, le 29 janvier 2024, l'acte contenant **NOTORIETE ACQUISITIVE**
Dressée en application de l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017.

A LA REQUETE DE

Monsieur Pierre Jean Marie **GRAZZINI**, attaché commercial, demeurant à AJACCIO (20000), 4 Boulevard Fred Scamaroni, le Windsor,
Né à AJACCIO (20000), le 16 juin 1974.
Epoux de Madame Marie-Pierre OLIVIERI,
Marié sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître ROMBALDI Notaire à AJACCIO (20000), le 23 août 2000, préalablement à leur union célébrée à la mairie de AJACCIO (20000), le 14 octobre 2000.

Ledit régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

De nationalité française.

« Résident » au sens de la réglementation fiscale.

Madame Valérie Antoinette **GRAZZINI**, secrétaire comptable, demeurant à AJACCIO (20090), 1 rue des archives, Les salines, Bât F1,
Née à AJACCIO (20000), le 25 septembre 1967.

Célibataire.

Non soumise à un pacs ou partenariat,

De nationalité française.

« Résidente » au sens de la réglementation fiscale.

Madame Marie-Hélène Toussaint **GRAZZINI**, assistante relation clientèle, demeurant à AJACCIO (20090), Rce les terrasses des Milelli - Bât E,
Née à AJACCIO (20000), le 26 août 1966.

Célibataire.

Non soumise à un pacs ou partenariat,

De nationalité française.

« Résidente » au sens de la réglementation fiscale.

Madame Marie Caroline **MARSILJ**, retraitée, demeurant à CAURO (20117), Lieudit Rosetto,
Née à AJACCIO (20000), le 5 mai 1959.

Epouse de Monsieur Pascal Nonce Roland TOMI,

Mariée sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de AJACCIO (20000), le 20 décembre 1979.

Ledit régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

De nationalité française.

« Résidente » au sens de la réglementation fiscale.

Madame Marie-Pierre **COLONNA**, employée, demeurant à AJACCIO (20000), Lieudit Traina Villa Antoine,

Née à AJACCIO (20000), le 20 avril 1970.

Epouse de Monsieur Jeronimo Francisco FRANGO,

Mariée sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat

de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de CAURO (20117), le 14 octobre 2017.

Ledit régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

De nationalité française.

« Résidente » au sens de la réglementation fiscale.

DES BIENS CI-APRES :

Sur la commune de CAURO (20117), Lieudit Posto, Un terrain.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
B	353	Lieudit Posto BND à prendre sur 3a 16ca	0	01	40
Contenance Totale :			0ha 04a 40ca		

DUREE DE LA POSSESSION

Le BENEFICIAIRE revendique la propriété de l'immeuble au titre de la prescription acquisitive en application de l'article 2272 du Code civil.

MENTION OBLIGATOIRE

Conformément à l'article 1 du décret n° 2017-1802 du 28 décembre 2017, il est ici rappelé les dispositions du premier alinéa de l'article 1 de la loi n° 2017-285 du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte notarié de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

ELECTION DE DOMICILE

Domicile est élu en l'étude indiqué en tête des présentes.

Fait à AIX EN PROVENCE

Le 7 février 2024.